

Pourquoi PROWL® 400 ?



● Pas d'incorporation

PROWL® 400 n'est pas photosensible. Il ne nécessite donc pas de protection par incorporation.

● Un seul passage avec un partenaire anti-dicotylédones

La puissance de PROWL® 400 associée à un anti-dicotylédones assure un désherbage de qualité en 1 passage.

● Le respect de la céréale suivante

PROWL® 400 ne laisse pas de résidus néfastes à la culture suivante

● Une formulation brevetée

Formulation liquide sans solvants organiques : NOVOTECH



C'est simple!!



● Une efficacité pour une parcelle propre :

- | | | | | |
|------------------|-------------|--------------|-----------------------|----------------------|
| ▪ Panic | ▪ Amarante | ▪ Laiteron | ▪ Ravenelle | ▪ Repousses de colza |
| ▪ Sétaire | ▪ Arroche | ▪ Lamier | ▪ Renouée liseron | ▪ Sanve |
| ▪ Digitaire | ▪ Capselle | ▪ Matricaire | ▪ Renouée des oiseaux | ▪ Stellaire |
| ▪ Pâturin annuel | ▪ Chénopode | ▪ Morelle | ▪ Renouée persicaire | ▪ Véronique de perse |
| ▪ Vulpin | ▪ Gaillet | ▪ Pensée | | |

Qu'est-ce-que PROWL® 400 ?

PROWL 400 : Marque déposée BASF

Autorisation de vente : N° 8900681

Composition : 400 g/L de pendiméthaline

Formulation : Suspension concentrée

Classement toxicologique :

R50/53 : très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

N : Dangereux pour l'environnement.

Usage et doses autorisés :

- Tournesol : 3,3 L/ha
- Maïs (grain et fourrage) : 5 L/ha
- Pois protéagineux et féverole de printemps : 3 L/ha
- Soja : 2,3 L/ha, Sorgho : 3 L/ha
- Nombreuses autres cultures

Distance par rapport à un point d'eau : 5 mètres



Pour qui PROWL® 400 ?

- **Pour les agriculteurs qui recherchent une rentabilité de leur désherbage grâce à :**

- une sélectivité exemplaire sur tournesol
- un gain de rendement (par rapport à un témoin non traité)
- une récolte de qualité (moins d'humidité, meilleure teneur en huile)
- une parcelle propre, favorable à l'ensemble de la rotation

Programme habituel

Réf. M à 1,4 L	28 €
Passage pulvérisateur	10 €
Réf. AD à 3,5 L	63 €
TOTAL	101 €

Programme PROWL® 400 à 2,5 L en post semis prélevée

PROWL® à 2,5 L	36 €
Passage pulvérisateur	10 €
Réf. AD à 3 L	54 €
TOTAL	100 €

PROWL® 400 + AD*

PSD	
Amarante	
Arroche	
Chénopode	
Gaillet	
Matricaire	
Morelle	
Moutarde des champs	
Ravenelle	
Renouée liseron	
Renouée des oiseaux	
Renouée persicaire	

Réf. M + AD*

Réf. M

PROWL® 400

Maïs		
Maïs doux		
Sorgho		
Tournesol		
Pois		
Céréales		
Féveroles		
Légumes		
Soja		

* Se reporter à la liste des mélanges officiellement enregistrés sur le site internet du Ministère de l'Agriculture : <http://e-phy.agriculture.gouv.fr>